

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2026

202602D997

Date de convocation :

29.01.2026

Date d'affichage :

19.02.2026

Nombre de conseillers :

En exercice	: 18
Présents	: 10
Absents	: 3
Absents excusés	: 5
Votants	: 15
Procurations	: 5

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217202431-20260212-202602D997-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/02/2026

L'an deux mille vingt-cinq, le douze février à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Xavier GAYAT, Maire.

Etaient présents : M. Patrice BOUTTIER, M^{mes} Eliane KNOPS, Martine DODIER, Carole LEGROS, Sylvie LENÈGRE, MM. Guillaume GASNIER Loïc THÉRIAU, Gilles LESEVE, Xavier GAYAT, M^{me} Maryvonne RENAUDIN (arrivée à 20h40)

Absents : M. Dominique CHARPENTIER, M^{mes} Nadège CHARRIER, Aurélie PIRON.

Absents excusés : M^{me} Blandine LALLIER qui donne procuration à M. Loïc THÉRIAU, M. Jérôme ESNAULT et M^{me} Dorothée GAUTIER qui donne procuration à M. Patrice BOUTTIER, M. Dominique FILLEUL et M^{me} Sauvane DECIRON qui donne procuration à M. Xavier GAYAT.

M. Patrice BOUTTIER a été élu secrétaire de séance.

Assistait également à la réunion, M^{me} Jessica TOUCHARD, Agent administratif 2^{ème} classe principal.

OBJET : SUBVENTIONS COMMUNALES - ATTRIBUTIONS 2026 :

Monsieur Gilles LESEVE, Maire-adjoint présente le travail élaboré par la commission « Sports & Loisirs » et propose des montants de subventions issues de différents critères définies de façon à être plus égalitaire et impartial entre chaque structure.

Afin d'éviter un dérapage budgétaire, le montant total des subventions Communale, Cantonale et du Collège est plafonné à hauteur de 20 000,00 €. Les montants de chaque association seront donc proratisés en fonction du mode de calcul. Ceci ne concerne pas les associations communales tel que la Coopérative Scolaire, le réseau de bibliothèque et Radio Prévert.

Après étude et débat des subventions pour les associations communales, cantonales et hors commune, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte ces propositions.

Tableaux des montants alloués en annexe 1.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme, les jour, mois et an susdits./
A Pontvallain, le Maire, Xavier GAYAT.



ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNE DE PONTVALLAIN

ASSOCIATIONS SPORTIVES	2025	2026
Française de foot	1 690,63 €	1429,90 €
Retraite Sportive	701,78 €	637,73 €
UNSS	995,06 €	858,98 €
JUDO	1 101,35 €	1 061,15 €
Twirling	170,43 €	147,50 €
Climbvallain (escalade)	159,43 €	0,00 €
TCYP (Tennis)	646,88 €	777,47 €
Prix André Beury (Course cycliste)	458,13 €	433,83 €
TOTAL	5 5923,70 €	5 346,57 €

ASSOCIATION SANTE	2025	2026
Santé au Pays de Pontvallain	0,00 €	302,81 €
TOTAL	0,00 €	319,78 €

	2025	2026
TOTAL SPORT & CULTURE	20 000,00 €	19 999,99 €

ASSOCIATIONS CULTURELLES	2025	2026
Sourdingues	0,00 €	703,18 €
La Compagnie des Arts	2 433,08 €	1 987,81 €
Les amis de la Faigne	778,83 €	728,83 €
Génération mouvement	860,37 €	1 039,95 €
UNC	166,76 €	268,77 €
Souvenir français	441,64 €	403,84 €
FADEP	0,00 €	0,00 €
Les fées mères	356,61 €	246,42 €
Homogène	288,67 €	0,00 €
Jardinier Sarthois	0,00 €	806,92 €
Coopérative scolaire	1 236,96 €	1 049,87 €
Radio Prévert	916,27 €	867,68 €
Fête de la musique (si org. ACA)	1 466,03 €	1 388,26 €
Méli Léo (bibliothèque)	2 382,29 €	2 255,92 €
SUBVENTIONS IMPREVUES	2 748,80 €	2 602,98 €
TOTAL	14 076,30 €	14 350,61 €

Ecoles			
	Nb d'élèves	Don par élève	Montant attribué
MFR Nogent le Bernard	0	20	0
MFR Noyant	0	20	0
Les Horizons	0	20	0
MFR CFA Mareuil sur Lay	0	20	0
CFA Alençon	1	20	20
MFR de Bernay en Champagne	0	20	0
Campus des métiers et de l'artisanat	0	20	0
CFA Le MANS (cci)	5	20	100
Ecole maternelle Ste Thérèse	0	20	0
CFA BTP Vendée	0	20	0
CFA BTP Indre et Loire	0	20	0
Chambre des métiers de l'artisanat de la Sarthe	0	20	0
CFA BTP Sarthe	0	20	0
Collège de Bercé (SEGPA)	2	20	40
Lycée Racan Montval s/ Loir	1	20	20
Collège Le Rancher (Téloché)	0	20	0
Ecole Notre dame de Bonneval	0	20	0
MFR Coulans sur Gée	0	20	0
Ecole St Martin Ecommoy	0	20	0
MFR Verneil Le Chétif	0	20	20
TOTAL écoles	9		180
Autres demandes			
Assoc des conciliateurs de justice Angers			50
Total autres demandes			50
TOTAL SUBVENTIONS			230